

**PROJET DE STABILISATION DES BERGES EN BORDURE DE ROUTES
À L'ISLE-AUX-COUDRES PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS
ET LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES**

Les requêtes de la médiation

Cote	Requêtes
CR3.1	Isle-aux-coudres Kitesurf
CR3.2	Tourisme Isle-aux-Coudres

Projet de stabilisation des berges
en bordure de routes à L'Isle-aux-Coudres
6211-02-122

Isle-aux-Coudres, le 6 juin 2013

Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Cabinet du ministre

07 JUN 2013

MDDEP

Objet : Projet de stabilisation des berges en bordure de routes à L'Isle-aux-Coudres

Ministère du transport

Monsieur le Maire de l'Isle-aux-coudres, Dominic Tremblay

Cc au Bureau d'Audience Publique sur l'Environnement, BAPE,

La présente a pour but de manifester la demande d'une audience public du projet de stabilisation des berges à l'Isle-aux-coudres..

Suite à la récente présentation du BAPE du 27 mai dernier nous sentons le besoin d'apporter une lumière sur les besoins éventuels de l'activité de Kitesurf en matière d'accès à l'Eau dans le secteur du lot 146-p, soit le secteur sud ouest de l'Isle . Nous nous adressons à vous dans le but demander des accès plus sécuritaires et précisément adaptés à l'exercice du kitesurf sur l'Isle-aux-coudres.

Voici un extrait de la politique national de l'eau : *(Par ailleurs, il faut souligner que les municipalités, par le biais de leur règlement de zonage, ont la possibilité et le pouvoir d'aménager et de réserver des accès publics à l'eau. Elles ont également le pouvoir d'aller jusqu'à l'expropriation pour retenir des sites d'usage public permettant l'accès à l'eau. Des terrains peuvent donc être réservés pour créer des zones d'intérêt public (plages, parcs) ou encore des sites d'observation à caractère écologique)*

En relation avec le rapport du plan stratégique 2010 initié par les différentes instances publiques de l'Isle et des environs (Municipalité, Tourisme Isle-aux-coudres , ATR-Charlevoix, CLD etc.) il est impératif que l'exercice du kitesurf, dont les retombées économiques déjà démontrées et appréciées de l'ensemble des ces instances, puisse avoir la certitude d'un accès au fleuve adapté à ses besoins. De plus, l'activité en question, maintes fois reconnue et primée par l'ensemble de la population, **est considéré comme l'un des objectifs principaux dans le Document synthèse de la planification stratégique 2010-2020 de l'Isle-aux-coudres dont la conclusion eut lieu à l'automne 2010.**

Incidentement, nous sommes sur le point de recevoir des subventions importantes pour entreprendre le processus d'achat du terrain (soit le lot 146-3) identifié comme étant l'un des espaces ciblés et adéquat pour les besoins d'infrastructures dans l'ensemble du

projet entourant la mise en place de l'activité Kitesurf, Aussi, ayant reçu dernièrement un support financier de 5000\$ par le biais du programme DÉFI, il est clair que la poursuite de notre projet est reconnu et chemine très bien et cela nous apporte la conviction que nous sommes bien en place. L'activité Kitesurf génère déjà beaucoup de retombées sur l'isle et celle-ci a un fort besoin d'un projet semblable pour relancer son énergie touristique.

Par ailleurs nous nous étonnons qu'en aucune occasion, que ce soit lors de la rencontre du 27 mai dernier ou en parcourant les documents sur le site du BAPE en relation avec le projet de stabilisation des berges a l'Isle, il n'est question de l'activité Kitesurf.

Aussi, dans le but de vous manifester notre intérêt à participer activement à l'élaboration du projet de stabilisation des berges nous sommes disposés à vous fournir l'ensemble des informations et variables précises se rapportant à l'Activité qui nous concerne et qui font de ce secteur un plan de départ de choix dans l'exercice de ce sport dont la popularité montante devient un outil récréo-touristique de marque pour notre région.

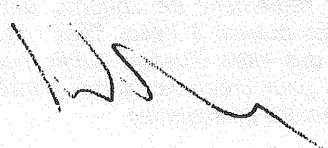
Nous demeurons donc disponibles au cours des prochaines semaines pour initier avec vous une rencontre nous permettant de vous faire une présentation qui saura vous convaincre de la pertinence de notre participation pour la suite des choses. Nous restons disponible pour une négociation sur les accès au fleuve adéquats a la pratique de kitesurf.

Réitérant ainsi notre grande ouverture et notre profonde volonté de mettre à profit l'ensemble des retombées de cette activité à tout l'Isle-aux-coudres, nous souhaitons un retour de votre part dans les plus brefs délais. Soucieux que nous sommes de pouvoir bientôt assister à l'aboutissement de notre beau projet de Kitesurf à l'Isle-aux-coudres .

Dans l'attente de vos nouvelles sous peu,

cordialement,

Isle-aux-coudres Kitesurf
Pascal Dufour Prés.
Catherine Dufour vice-prés.
3035 des coudriers
isle-aux-coudres G0A 2A0
418-955-9338
pascal.dufour@surete.qc.ca





L.

302

CR3.2

Projet de stabilisation des berges
en bordure de routes à L'Isle-aux-Coudres
6211-02-122

1024, chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres G0A 3J0

Tél : (418) 760-1066 télécopieur : (418) 760-1068

contact@tourismeisleauxcoudres.com

www.tourismeisleauxcoudres.com

Isle-aux-Coudres, le 10 juin 2013

Cabinet du ministre 13 JUN 2013 MDDEP

Développement durable, de l'environnement, de la Faune et des Parcs
Monsieur le Ministre Yves-François Blanchet
Édifice Marie-Guyart, 29^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7

**Objet : Projet de stabilisation des berges en bordure de route Isle-aux-Coudres
Demande d'audience Public**

Monsieur le Ministre,

Après avoir pris connaissance de la lettre envoyée par Kitesurf Isle-aux-Coudres, le 6 juin dernier à vos bureaux. Le conseil d'administration de Tourisme Isle-aux-Coudres, veut s'assurer en donnant appui à celle-ci que rien ne sera oublié dans le cadre des accès publics au fleuve.

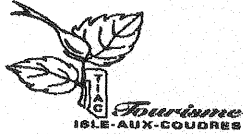
Soyez assuré que nous travaillons dans le même sens que notre municipalité et le comité Isle-aux-Coudres Kitesurf. Nous nous devons d'être vigilant pour ne pas compromettre notre accès au fleuve, qui donne à notre milieu un plus valu pour le développement de projet tel que kitesurf. Site unique, pour la rencontre des vents et des marées dont une jeune fille de chez nous est championne canadienne de ce sport et 3^{ème} en Amérique du nord.

Dans un second temps, nous devons aussi nous questionner pour l'accotement cyclable, activité en progression dans notre milieu et je dirais même dans notre région. Lieu idéal pour le vélo de tout genre.

Soyez cependant bien sûr que nous sommes ouverts à toute discussion dans ce dossier pour maintenir et améliorer notre économie touristique. Étant donné la politique nationale de l'eau, nous jugeons à propos de donner accès au fleuve non

L'Isle-aux-Coudres

tombez sous son charme aux 4 saisons



1024, chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres G0A 3J0

Tél : (418) 760-1066 télécopieur : (418) 760-1068

contact@tourismeisleauxcoudres.com

www.tourismeisleauxcoudres.com

seulement aux organismes, mais aussi aux visiteurs (tourisme) ainsi qu'à la population.

Comptant sur votre diligence, recevez Monsieur Blanchet, nos salutations distinguées.

Pour Claudine Pedneault, vice-présidente

Francine Boivin, coordonnatrice
Tourisme Isle-aux-Coudres

cc : Municipalité Isle-aux-Coudres, M. Dominic Tremblay, maire
Ministère des Transports, M. Yves Bédard
Isle-aux-Coudres Kitesurf, Pascal Dufour, président
Bureau d'audience public sur l'environnement, Mme Bourdages

L'Isle-aux-Coudres

Tombez sous son charme aux 4 saisons